

BULLETIN DE PAIE

01/10/2024 au 31/10/2024

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
BATIC 57 Rue Keyworth 59750 FEIGNIES Siret / Ape : 82451203200015 / 4120A	P0263/00008/A0RMW0/0	Apprenti maçon
	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
	1 09 07 59 392 407 23	Coeff Niv Pos
	Date d'entrée 02/09/2024	sortie ancienneté 02/09/2024
CONVENTION COLLECTIVE	SALARIE	
(1596) - Convention collective nationale concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 - c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés-	M. BOUCARDET D ALESSIO Raffaële 17 Rue Jules Huart 59131 ROUSIES	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base en % du SMIC	151,67	4,6600	706,78		
Prime de panier (bât sans ab.)	15,00	3,9000	58,50		
TOTAL BRUT	151,67		765,28		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	765,28			7,0000	53,57
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	765,28	0,8700	6,66	1,7200	13,16
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	765,28			7,3100	55,94
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	765,28	6,9000	52,80	8,5500	65,43
Sécurité Sociale déplafonnée	765,28	0,4000	3,06	2,0200	15,46
Complémentaire Tranche 1	765,28	4,0100	30,69	6,0100	45,99
Exonération apprenti	765,28	11,3100	-86,56		
FAMILLE	765,28			3,4500	26,40
ASSURANCE CHÔMAGE	765,28			4,3000	32,90
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					5,13
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE					139,24
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-271,60
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			6,65		181,62
paniers non soumis	15,00	10,1000	151,50		

NET SOCIAL							758,63	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU							910,13	
Impôt sur le revenu			Base		Taux non personnalisé		Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source			0,00		0,00		0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées							0,00	0,00
Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis.	Patron.	NET A PAYER	
MOIS	151,67	3 864,00	765,28	6,65	758,63	181,62	910,13 €	
CUMUL	289,34	7 341,60	1 480,92	12,87	1 468,05	347,61	REGLEMENT Chèque	
							DATE DE PAIE 31/10/2024	
Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.							Total versé par l'employeur	
							946,90	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

BULLETIN DE PAIE

01/10/2024 au 31/10/2024

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
BATIC	P0263/00007/A0RMW0/0	Apprenti maçon
57 Rue Keyworth	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
59750 FEIGNIES	1 06 02 59 392 300 03	Coeff Niv Pos
Siret / Ape : 82451203200015 / 4120A	Date d'entrée 20/05/2024	sortie ancienneté 20/05/2024
CONVENTION COLLECTIVE	SALARIE	
(1596) - Convention collective nationale concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 - c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés-	M. BOUTTEAU Benjamin	
	36 Rue Ste Emilie	
	59600 MAUBEUGE	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base en % du SMIC	151,67	6,9900	1 060,17		
Prime de panier (bât sans ab.)	14,00	3,9000	54,60		
TOTAL BRUT	151,67		1 114,77		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 114,77			7,0000	78,03
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 114,77	0,8700	9,70	1,7200	19,17
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 114,77			7,3100	81,49
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1 114,77	6,9000	76,92	8,5500	95,31
Sécurité Sociale déplafonnée	1 114,77	0,4000	4,46	2,0200	22,52
Complémentaire Tranche 1	1 114,77	4,0100	44,71	6,0100	67,00
Exonération apprenti	1 114,77	11,3100	-126,08		
FAMILLE	1 114,77			3,4500	38,46
ASSURANCE CHÔMAGE	1 114,77			4,3000	47,94
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					7,50
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE					208,85
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-395,63
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			9,71		270,64
paniers non soumis	14,00	10,1000	141,40		

--

NET SOCIAL			1 105,06	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 246,46	
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	1 246,46 €
MOIS	151,67	3 864,00	1 114,77	9,71	1 105,06	270,64	REGLEMENT Chèque
CUMUL	660,35	16 652,60	5 178,51	57,05	5 157,46	1 265,40	DATE DE PAIE 31/10/2024

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.

Total versé par l'employeur	
1 385,41	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.